

5551303

Petit pinceau UST, 30 mm, Souple, Bleu



Le petit pinceau UST a été conçu pour un nettoyage précis dans les environnements secs où des fibres souples sont requises. Il est idéal par exemple dans des zones allergènes. Egalement utile en boulangerie ou en pâtisserie pour le glaçage. Il permet en effet de réduire le risque de corps étrangers dans les préparations et bénéficie de tous les avantages liés à la gamme UST.

Données techniques

Article Numéro	5551303
Longueur de fibre visible	57 mm
Matériau	Polypropylène Polyester
Conforme au 1935/2004 (CE) sur les matériaux agréés contact alimentaire¹	Oui
Fabriqué selon le Règlement EU 2023/2006/EC relatif aux Bonnes Pratiques de Fabrication.	Oui
Matériau agréé FDA (CFR 21)	Oui
Conforme à la Réglementation UK 2019 No. 704 sur les matériaux aptes au contact alimentaire	Oui
Satisfait à la réglementation REACH (CE) n° 1907/2006	Oui
Utilisation de Phtalates et bisphénol a	Non
Conformité Halal et Casher	Oui
En attente de brevet numéro	PA201270087, PA201270088
Quantité par Carton	10 Pcs.
Quantité par Palette (80 x 120 x 200 cm)	5290 Pcs.
Quantité par couche (Pallette)	180 Pcs.
Colis Longueur	260 mm
Colis Largeur	150 mm
Colis Hauteur	75 mm
Longueur	205 mm
Largeur	30 mm
Hauteur	10 mm
Poids net	0,03 kg
Poids sac	0,0017 kg
Poids carton	0,0083 kg
Tare total	0,01 kg
Poids brut	0,04 kg
Mètre cube	6,1E-05 M3
Température max. d'utilisation (pour contact alimentaire)	80 °C
Température max. d'utilisation (pour contact non-alimentaire)	100 °C
Température de stérilisation recommandée (autoclave)	121 °C
Température max. de nettoyage (Lave-vaisselle)	93 °C
Température de séchage max.	100 °C
Température d'utilisation min.³	-20 °C
PH max. en concentration d'utilisation	10,5 pH

PH min. en concentration d'utilisation	2 pH
Symbole de recyclage "7", Autres Plastiques	Oui
Code GTIN-13	5705022009219
Code GTIN-14	15705028009296
Code de marchandise	96039099
Pays d'origine	Denmark

Avant utilisation, les nouveaux équipements doivent être nettoyés, désinfectés et stérilisés et toutes les étiquettes doivent être retirées, conformément à l'usage prévu, en distinguant par exemple les zones de production alimentaire à risque élevé des zones à risque faible, les zones hospitalières générales des unités de soins intensifs, etc.

1. Voir la déclaration de conformité pour de plus amples détails concernant le contact alimentaire
3. Ne pas stocker le produit en dessous de 0° Celsius.